



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 3 septembre 2024 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

Sont présents:

- Siège #1 - Valérie Giguière
- Siège #3 - Robert Gendron
- Siège #5 - Joanne Costo
- Siège #6 - Annie Demers

Sont absents:

- Siège #2 - Quentin Kelhetter
- Siège #4 - Amélie Guay

Tous formant quorum sous la présidence de M. Christian Baril, maire.

Assistent également à cette séance : Mme Hanta Rasami, directrice générale et greffière-trésorière, Mme Lisanne Poisson, adjointe administrative et Mme Shany Bélanger-Lavigne, adjointe aux communications.

Présence de 9 citoyens.

### 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

2024-09-259

### 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - PROCÈS-VERBAL
  - 3.1 - Approbation - séance ordinaire du 13 août 2024
- 4 - DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE
- 5 - ADMINISTRATION
  - 5.1 - Colloque de Zone ADMQ
  - 5.2 - Système d'alarme - Garage municipal
  - 5.3 - Offre de services en ergonomie
  - 5.4 - Programme de soutien au logement (OMH)
  - 5.5 - Formation SYGEM - Directrice générale
  - 5.6 - Projet Bureau multifonctionnel au 1045 Marie-Victorin (Ancien Foyer)
    - 5.6.1 - Démarches pour les demandes d'aides financières
    - 5.6.2 - Offres de services en architecture - Plan et Devis
  - 5.7 - Reddition de compte - TECQ 2019-2024
- 6 - GESTION FINANCIÈRE
  - 6.1 - Revenus - Août 2024



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

- 6.2 - Approbation des dépenses - Autorisation de paiement
- 7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 7.1 - Offre de services - Caserne
  - 7.2 - Installation d'un nouveau DEA à la salle des loisirs
- 8 - TRANSPORT
  - 8.1 - Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)
    - 8.1.1 - Approbation du réaménagement de la route 132 - Calvaire
    - 8.1.2 - Entente de frais de notaire - Projet Pont Ruisseau Charland
  - 8.2 - Réparation asphalte brisé rang Saint-Charles
- 9 - HYGIÈNE DU MILIEU
  - 9.1 - Réseaux d'aqueduc et égouts
  - 9.2 - Règlement #202-2024 Refonte des règlements Aqueduc - Eaux usées - Pluvial
    - 9.2.1 - Avis de motion et dépôt de règlement
    - 9.2.2 - Adoption du projet de règlement
- 10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
  - 10.1 - Rapport de permis émis en août 2024
  - 10.2 - Démissions et nominations d'un membre CCU
  - 10.3 - Calendrier CCU pour l'année civile 2024
  - 10.4 - Autorisation relative au CCU - 124, 14e Avenue
  - 10.5 - Honoraire comptable - Reddition de compte du projet Belvédère
- 11 - LÉGISLATION
- 12 - LOISIRS ET CULTURE
  - 12.1 - Offre de services - Entretien de la patinoire
  - 12.2 - Fissures du terrain de tennis
  - 12.3 - Prêt de tables et chaises
  - 12.4 - Lettre d'appui - Coopérative de production artisanale de Deschaillons
  - 12.5 - Bibliothèque - Boîte à livres
  - 12.6 - Location salle municipale - Danse Shine Fitness
  - 12.7 - Projet Pumptrack
    - 12.7.1 - Suivi aide financière FRR Volet 4
    - 12.7.2 - Suivi aide financière PAFIRSPA Volet 1
    - 12.7.3 - Marquage au sol au projet Pumptrack (Piste à rouleaux)
  - 12.8 - Projet église - Salle multifonctionnelle
    - 12.8.1 - Autorisation de signatures
    - 12.8.2 - Emprunt temporaire Desjardins
    - 12.8.3 - Autorisation de paiement- Certificat de Paiement 06
  - 12.9 - Bibliothèque
- 13 - QUESTIONS DIVERSES (ÉLUS)
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS (CITOYENS)
- 15 - CLÔTURE DE LA SÉANCE



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'adopter l'ordre du jour, tel que lu.

### 3 - PROCÈS-VERBAL

2024-09-260

#### 3.1 - Approbation - séance ordinaire du 13 août 2024

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu la copie du procès-verbal dans les délais prescrits, il est dispensé d'en faire la lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'approuver et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août dernier.

### 4 - DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale, Hanta Rasami, fait la lecture de la correspondance en date du 3 septembre 2024 et répond aux questions des membres du conseil.

### 5 - ADMINISTRATION

2024-09-261

#### 5.1 - Colloque de Zone ADMQ

Considérant le colloque de Zone de l'ADMQ qui se tiendra le 17 octobre 2024 au Complexe le 55 à Bécancour;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser la directrice générale, Mme Hanta Rasami à participer au colloque de Zone le 17 octobre 2024 au Complexe le 55 à Bécancour. Les frais d'inscription sont au montant de 143,72 \$ par membre. Les frais de déplacement sont remboursables sur présentation de pièces justificatives.

2024-09-262

#### 5.2 - Système d'alarme - Garage municipal

Considérant que le garage municipal dispose maintenant de caméra de surveillance et d'une alarme;

Considérant que le garage municipal détient plusieurs biens de valeurs et que l'alarme devrait être reliée au central d'alarme;

Considérant la soumission reçue de la firme « AiA sécurité inc. » au montant de 204 \$ taxes incluses pour ce service;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la soumission de la firme « AiA sécurité inc. » au montant de 204 \$ taxes incluses et d'assumer cette dépense.



## Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

### 2024-09-263 5.3 - Offre de services en ergonomie

Considérant une recommandation médicale d'une employée;

Considérant les besoins en ergonomie pour tous les employés du bureau municipal, et ce, en prévention au niveau de la CNESST;

Considérant les offres de services reçus :

FIRME	DISPONIBILITÉS	MONTANT
MEDIAL SERVICES- CONSEILS-SST (FQM)	3 septembre 4 septembre 1 et 2 octobre	300 \$ pour 1 poste + 180 \$/poste supplémentaire  Frais de déplacement 95 \$/h et 0.65 \$/km
NOMADE ERGO	Seulement en octobre	200 \$/poste de travail  Frais de déplacement 85\$/h

\*Plus les taxes applicables

Considérant que M. Robert Gendron, conseiller au siège #3 et Mme Annie Demers, conseillère au siège #6 se retirent du processus de décisions;

### **IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de service de la firme « MEDIAL SERVICES-CONSEILS-SST (FQM) » au montant de 300 \$, ainsi que les frais de déplacement de 95\$/h plus 0.65\$/km pour l'évaluation du poste de travail ayant reçu une recommandation médicale, afin de recevoir les conseils et le rapport d'amélioration favorisant l'ergonomie au travail;

Les autres postes seront évalués ultérieurement.

### 2024-09-264 5.4 - Programme de soutien au logement (OMH)

Considérant le nouveau programme de soutien au logement du Québec PSLQ;

Considérant que le locataire admissible devrait payer un loyer correspondant à 25 % de ses revenus, et ce plus les frais des autres services s'il y a lieu (électricité, stationnement; chauffage, etc.);

Considérant que la municipalité devrait couvrir le 10 % du montant de la balance du loyer;

Considérant que le PSLQ couvre la balance finale via l'OMH;

Considérant que la gestion administrative de ce programme relève de l'OMH;



## Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

Considérant que M. Robert Gendron, conseiller au siège #3 et Mme Joanne Costo, conseillère au siège #5 se retirent du processus de décisions;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers  
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter le nouveau programme de soutien au logement du Québec PSLQ;

D'autoriser le maire M. Christian Baril et la directrice générale, Mme Hanta Rasami, à signer une entente avec l'OMH;

D'accepter de payer la contribution municipale de 10 % pour chaque dossier; et ce sans dépasser le budget annuel alloué.

2024-09-265

**5.5 - Formation SYGEM - Directrice générale**

Considérant la formation annuelle proposée par la firme « Infotech - logiciels municipaux » pour le volet budget au montant de 250 \$, plus les taxes applicables;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'approuver la participation de Mme Hanta Rasami, directrice générale à la formation annuelle proposée par la firme « Infotech - logiciels municipaux » le 12 septembre prochain, au montant de 250 \$, plus les taxes applicables.

**5.6 - Projet Bureau multifonctionnel au 1045 Marie-Victorin (Ancien Foyer)**

2024-09-266

**5.6.1 - Démarches pour les demandes d'aides financières**

Considérant la résolution #2023-11-288;

Considérant le projet de bureau multifonctionnel de la municipalité : Bureau, bibliothèque, garderie;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser M. Saad Rekkal, chargé de projet à faire toutes démarches d'aides financières afin de réaliser le projet de bureau multifonctionnel au 1045 Marie-Victorin, et ce, conditionnel à la signature du contrat d'achat du terrain au CIUSSS.

2024-09-267

**5.6.2 - Offres de services en architecture - Plan et Devis**

Considérant le projet du bureau multifonctionnel au 1045 route Marie-Victorin;

Considérant le règlement #158-2021 sur la gestion contractuelle;

Considérant le règlement #168-2021 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle;

Considérant les offres de services reçues en architecture :

- BGA Architectes : 97 500 \$, plus les taxes applicables;



## Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

- Coarchitecture : 97 451 \$, plus les taxes applicables;

Considérant le projet de réaménagements intérieurs et extérieurs de la salle multifonctionnelle/église dans ce secteur;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de services de la firme « BGA Architectes » au montant de 97 500 \$, plus les taxes applicables, et ce, conditionnel à la signature du contrat d'achat du terrain au CIUSSS.

2024-09-268

### 5.7 - Reddition de compte - TECQ 2019-2024

Considérant que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

Considérant que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser M. Saad Rekkal chargé de projet à faire la reddition de compte du programme TECQ 2019-2024;

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

Que la municipalité autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation la reddition de compte et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme.

### 6 - GESTION FINANCIÈRE

#### 6.1 - Revenus - Août 2024

Le montant total des revenus du mois précédent est de 10 010,30 \$.



## Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

2024-09-269

### 6.2 - Approbation des dépenses - Autorisation de paiement

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

Total des salaires :	26 128,32 \$
Total des incompressibles – Municipalité :	506 877,16 \$
Total des comptes à payer – Municipalité :	46 726,15 \$
<b>Total des dépenses :</b>	<b><u>579 731,63 \$</u></b>

### 7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2024-09-270

#### 7.1 - Offre de services - Caserne

Considérant que la caserne possède 2 panneaux de détection de CO2 qui sont désuets et discontinués;

Considérant que les panneaux doivent être remplacés pour des modèles plus récents;

Considérant la soumission de la firme « Deteka solutions » au montant de 2 874,40 \$, plus les taxes applicables pour l'installation d'une sonde de monoxyde de carbone et d'une sonde à distance de dioxyde d'azote;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'achat et l'installation d'une sonde de monoxyde de carbone et d'une sonde à distance de dioxyde d'azote au montant de 2 874,40 \$, plus les taxes applicables.

#### 7.2 - Installation d'un nouveau DEA à la salle des loisirs

Suite à la demande de DEA défibrillateur du club des retraités au conseil, le CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec a confirmé à la municipalité l'installation d'un DEA défibrillateur à la salle des loisirs.

### 8 - TRANSPORT

#### 8.1 - Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)

2024-09-271

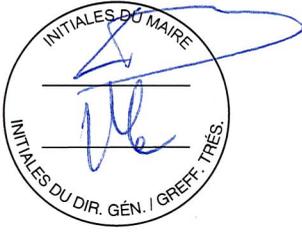
##### 8.1.1 - Approbation du réaménagement de la route 132 - Calvaire

Considérant la résolution #2024-07-213 relative au glissement de terrain sur la route 132 Est, à la hauteur du Calvaire;

Considérant que cette résolution a été acceptée par le MTMD;

Considérant le projet du réaménagement de cette route du MTMD suite au glissement de terrain;

Considérant que le terrain appartient à la municipalité, mais que le MTMD en assure la gestion;



## Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

### **IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter le projet de réaménagement de la route 132 proposée par le MTMD dans le courriel du 2024-08-26;

De reprendre la gestion de l'ancienne route à la fin des travaux;

Et de céder la gestion de la nouvelle route au MTMD à la fin des travaux.

2024-09-272

#### **8.1.2 - Entente de frais de notaire - Projet Pont Ruisseau Charland**

Considérant la résolution # 2024-02-047 relative à l'offre de services de notaire;

Considérant que le MTMD s'engage à payer les frais juridiques encourus dans cette démarche;

Considérant les frais de la notaire Me Patricia Blanchette au montant de 1 782,67 \$;

Considérant le document d'entente proposé par le MTMD;

### **IL EST PROPOSÉ PAR : Joanne Costo ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser la directrice générale, Mme Hanta Rasami à signer le document d'entente proposé par le MTMD.

2024-09-273

#### **8.2 - Réparation asphalte brisé rang Saint-Charles**

Considérant l'état actuel du rang Saint-Charles;

Considérant les bris constatés qui nécessitent une réparation de l'asphalte ;

Considérant la soumission de la firme Pavage Boisvert au montant de 3 822 \$, plus les taxes applicables pour les travaux de réparation de l'asphalte;

### **IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De demander à la SQ de faire une enquête;

D'attendre le rapport de l'enquête de la SQ avant de procéder à la réparation de l'asphalte.

## **9 - HYGIÈNE DU MILIEU**

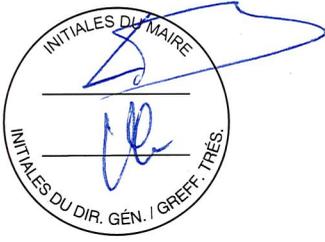
### **9.1 - Réseaux d'aqueduc et égouts**

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois d'août 2024 est de 421 m<sup>3</sup> (92 648 gallons impériaux).

### **9.2 - Règlement #202-2024 Refonte des règlements Aqueduc - Eaux usées - Pluvial**

2024-09-274

#### **9.2.1 - Avis de motion et dépôt de règlement**



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois d'août 2024 est de 421 m<sup>3</sup> (92 648 gallons impériaux).

### **9.2 - Règlement #202-2024 Refonte des règlements Aqueduc - Eaux usées - Pluvial**

2024-09-274

#### **9.2.1 - Avis de motion et dépôt de règlement**

Mme Valérie Giguière, par la présente:

Donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente le règlement #202-2024 relatif à la gestion des réseaux d'aqueduc, d'égouts, et du pluvial de la municipalité;

#### **IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Dépose le projet de règlement #202-2024 relatif à la gestion des réseaux d'aqueduc, d'égouts, et du pluvial de la municipalité.

2024-09-275

#### **9.2.2 - Adoption du projet de règlement**

Considérant que le projet de règlement #202-2024 relatif à la gestion des réseaux d'aqueduc, d'égouts, et du pluvial de la municipalité est déposé le 3 septembre 2024;

#### **IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que le projet de règlement #202-2024 relatif à la gestion des réseaux d'aqueduc, d'égouts, et du pluvial de la municipalité déposée le 3 septembre 2024 soit adopté.

## **10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **10.1 - Rapport de permis émis en août 2024**

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment du mois d'août 2024 indique que 9 permis ont été délivrés pour un montant de 73 000 \$.

2024-09-276

### **10.2 - Démissions et nominations d'un membre CCU**

Considérant la réception de la lettre de démission de Mme Patricia Blanchette et de M. Michel Leclair à titre de membres du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) de Deschaillons-sur-Saint-Laurent;

Considérant que les membres du Comité Consultatif en Urbanisme sont nommés par résolution du conseil municipal;

Considérant que le Comité Consultatif en Urbanisme est composé de 7 membres dont 3 membres du conseil municipal et 4 personnes choisies parmi les résidents de la municipalité;

#### **IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

D'accepter la démission de Mme Patricia Blanchette et de M. Michel Leclerc à titre de membres du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) de Deschaillons-sur-Saint-Laurent;

De leurs adresser une lettre de remerciements pour l'ensemble de leurs implications au sein de ce comité;

Et de nommer Mme Nicole Brisson et Mme Sophie Poulin à titre de membre pour le Comité Consultatif en Urbanisme (CCU) de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. Et de les aviser qu'elles doivent suivre une formation sur l'éthique réservée aux membres de ce comité.

2024-09-277

### 10.3 - Calendrier CCU pour l'année civile 2024

Considérant que le Comité Consultatif d'Urbanisme veut établir un calendrier de réunions en fixant le jour et l'heure de chacune d'entre elles;

Considérant qu'au moins une rencontre par mois doit être tenue au besoin;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que les dates des réunions du CCU pour l'année 2024 soient :

- 17 septembre (formation obligatoire)
- 24 septembre
- 29 octobre
- 26 novembre
- 17 décembre

Que les réunions débiteront à 19 heures et seront tenues au bureau municipal situé au 1596, route Marie-Victorin à Deschaillons-sur-Saint-Laurent;

Et que les réunions seront déplacées à la salle multifonctionnelle située au 1043, route Marie-Victorin à la même heure aussitôt que les travaux de rénovation de celle-ci seront terminés.

2024-09-278

### 10.4 - Autorisation relative au CCU - 124, 14e Avenue

Considérant que le CCU et le conseil ont pris connaissance des esquisses, photos des lieux, ainsi que des renseignements complémentaires requis pour fins de l'analyse de la demande, déposé 6 août 2024;

Considérant que l'immeuble est situé dans la zone M-04;

Considérant que la présente demande est assujettie aux dispositions du règlement municipal #188-2023 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, lequel a été adopté le 6 juin 2023;

Considérant qu'aux fins d'analyse de la présente demande, les critères définis à l'article #27 du règlement #188-2023 s'appliquent;

Considérant qu'à cet égard, l'aménagement d'une toiture en cours avant, ainsi que le remplacement du revêtement des murs extérieurs n'a pas pour effet de déséquilibrer la composition architecturale de la résidence existante;



## Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

Considérant que les autres éléments de la demande sont conformes aux dispositions en vigueur du règlement de zonage #96-2012;

Considérant la recommandation favorable du CCU;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'autorisation pour les motifs invoqués dans le présent préambule.

2024-09-279

### 10.5 - Honoraire comptable - Reddition de compte du projet Belvédère

Considérant l'aide financière accordée par Tourisme Centre-du-Québec relative au projet Belvédère;

Considérant qu'ils ont besoin d'une attestation d'un CPA pour la reddition du compte finale de ce projet;

Considérant l'offre de service reçue de la firme « Groupe RDL Thetford / Plessis Inc. » au montant estimatif de 1 500 \$ à 2 000 \$ plus les taxes applicables;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de service de la firme « Groupe RDL Thetford/Plessis Inc. » au montant estimatif de 1 500 \$ à 2 000 \$ plus les taxes applicables pour la reddition de compte finale relative au projet Belvédère.

### 11 - LÉGISLATION

### 12 - LOISIRS ET CULTURE

2024-09-280

#### 12.1 - Offre de services - Entretien de la patinoire

Considérant l'offre de services de M. Jean-Paul Demers pour l'entretien de la patinoire et du chalet des sports au montant de 340 \$/semaine pour la saison hivernale 2024-2025;

Considérant que cette offre inclut la fourniture du tracteur pour le déneigement de l'entrée et de la patinoire lors de tempêtes;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de services de M. Jean-Paul Demers pour l'entretien de la patinoire et du chalet des sports au montant de 340 \$/semaine pour la saison hivernale 2024-2025.

2024-09-281

#### 12.2 - Fissures du terrain de tennis

Considérant que la réfection du terrain de Tennis a été faite en 2023;

Considérant les fissures qui apparaissent sur le terrain et qu'elles ne sont pas incluses dans la garantie;



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant l'offre de services de réparation de fissures reçue de la firme JOPAT Inc. d'un montant de 15 000 \$, plus les taxes applicables;

Considérant la disponibilité de la firme seulement en juin 2025, et ce en octroyant le mandat cette année;

Considérant les travaux en cours et les futurs projets de construction dans ce secteur qui pourront engendrer d'autres fissures;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De refuser l'offre de services de la firme JOPAT Inc. au montant de 15 000 \$, plus les taxes applicables pour la réparation du terrain de tennis.

D'envisager d'effectuer les travaux de réparation plus tard quand tous les projets de construction dans ce secteur seront terminés.

### 2024-09-282 12.3 - Prêt de tables et chaises

Considérant la demande de Mme Sylvie Benoît, citoyenne de Deschaillons, à l'effet d'utiliser 3 tables et 10 chaises pour une réunion familiale qui aura lieu à sa résidence;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser Mme Sylvie Benoît, citoyenne de Deschaillons, à utiliser sans frais 3 tables et 10 chaises de la salle municipale pour la réunion familiale du samedi le 7 septembre prochain, et ce, conditionnellement à ce que Mme Benoît se porte garante des frais associés à d'éventuels bris et que le déplacement des chaises et des tables soit fait par cette dernière.

### 2024-09-283 12.4 - Lettre d'appui - Coopérative de production artisanale de Deschaillons

Considérant que la Coopérative de Production artisanale de Deschaillons veut faire l'achat d'outils et d'accessoires afin d'améliorer leurs équipements ainsi que d'offrir des formations de différents niveaux comme de la couture, tissage et informatique;

Considérant que le budget de ce projet est de 25 068 \$;

Considérant que ladite coopérative fait une demande auprès du gouvernement fédéral pour obtenir une aide financière du Programme nouveau Horizon pour les aînés;

Considérant que le programme nouveau Horizons pour les aînés (PNHA) est un programme fédéral de subventions et de contributions qui appuie les projets dirigés ou proposés par des aînés qui souhaitent exercer une influence positive sur la vie d'autres personnes de leur collectivité;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

D'appuyer les démarches de la Coopérative de Production artisanale de Deschaillons afin d'obtenir une aide financière du Programme nouveau Horizon pour les aînés.

### 2024-09-284 12.5 - Bibliothèque - Boîte à livres

Considérant la nouvelle boîte à livres installée dans la cour de l'école Le Phare;

Considérant que ce projet est une implication de la bibliothèque en collaboration avec M. Louis Casavant, artiste-peintre;

#### **IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'envoyer une lettre de remerciement au nom de la municipalité aux bénévoles de la bibliothèque et à M. Louis Casavant pour leur implication dans le projet de la boîte à livres.

### 2024-09-285 12.6 - Location salle municipale - Danse Shine Fitness

Considérant que Mme Joanie Martel, résidente de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, veut offrir une activité de danses gratuitement aux citoyennes à la salle municipale pour la saison automnale;

Considérant la demande pour louer la salle municipale, et ce, de façon gratuite les soirées du jeudi de 19h à 20h dès que possible;

Considérant que l'activité de danse en question est appréciée par les citoyennes;

#### **IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la demande de Mme Joanie Martel pour louer la salle municipale, et ce, de façon gratuite pour les jeudis de 19h à 20h pour la saison automnale;

D'aviser Mme Joanie Martel que l'horaire pourrait varier en conséquence de la location de la salle pour toutes autres activités;

Et d'offrir la nouvelle salle multifonctionnelle lorsque celle-ci sera disponible.

#### **12.7 - Projet Pumptrack**

##### **12.7.1 - Suivi aide financière FRR Volet 4**

Les élus ont pris note que la demande d'aide financière FRR Volet 4 du MAMH a été refusée.

##### **12.7.2 - Suivi aide financière PAFIRSPA Volet 1**

Les élus ont pris note que la demande d'aide financière PAFIRSPA du Loisir Sport Centre-du-Québec a été refusée.

### 2024-09-286 12.7.3 - Marquage au sol au projet Pumptrack (Piste à rouleaux)



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que la Pumptrack (piste à rouleaux) a été livrée et qu'il n'y a pas de marquage indiquant le sens de circulation;

Considérant que la firme « Tessier Récréo Parc » recommande de ne pas ajouter de flèches directionnelles afin de ne pas limiter la flexibilité des utilisateurs et que cela ne correspond pas à leur concept de design;

Considérant leur offre de services pour l'ajout de flèches directionnelles, au montant estimatif de 850 \$, incluant la main-d'œuvre, le matériel et le transport, en plus des taxes applicables;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De refuser l'offre de services au montant de 850 \$, plus les taxes applicables pour le marquage de flèches indiquant le sens de la Pumptrack (piste à rouleaux).

### 12.8 - Projet église - Salle multifonctionnelle

2024-09-287

#### 12.8.1 - Autorisation de signatures

Considérant le Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM);

Considérant la confirmation d'aide financière reçue le 24 juillet 2024 au montant de 2 358 750 \$ pour le projet de la réfection de l'église;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser, M. Christian Baril, maire de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent et Mme Hanta Rasami, directrice générale à signer la convention d'aide financière pour le programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM).

2024-09-288

#### 12.8.2 - Emprunt temporaire Desjardins

Considérant le projet de la municipalité pour la réfection de l'église en salle multifonctionnelle au montant total de 3 158 196 \$;

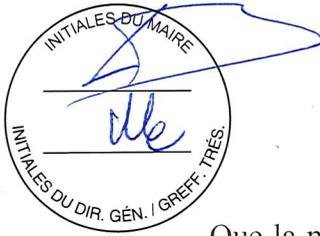
Considérant l'aide financière PRACIM au montant de 2 358 750 \$;

Considérant le règlement d'emprunt 193-2023 au montant de 799 446 \$ approuvée par ce ministère;

Considérant que tous les frais de travaux effectués en 2024 devront être supportés par la municipalité jusqu'au paiement des aides financières prévues pour ces projets;

Considérant qu'un emprunt temporaire devrait être demandé pour aider la municipalité à assumer ces desdits frais de travaux;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne pour un emprunt temporaire de 799 446 \$ pour le règlement d'emprunt 193-2023, un emprunt total de 2 358 750 \$ pour le PRACIM, et ce pour un montant total de 3 158 196 \$;

Que les intérêts soient payables mensuellement et le capital remis à l'échéance;

Que l'emprunt porte un intérêt à un taux de base de 6,45 %;

Que les documents relatifs à la transaction soient signés par M. Christian Baril, Maire et la Mme Hanta Rasami, directrice générale.

2024-09-289

### 12.8.3 - Autorisation de paiement- Certificat de Paiement 06

Considérant l'octroi de réaménagement intérieur et extérieur de notre église à la firme « FM Construction »;

Considérant que la firme « BGA ARCHITECTES », mandatée en architecture, recommande le paiement de la sixième facture, au montant de 247 326,26 \$, taxes incluses à l'entreprise « FM CONSTRUCTION »;

#### **IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De payer le certificat de paiement 06 au montant de 247 326,26 \$ taxes incluses à l'entreprise « FM CONSTRUCTION » pour les travaux de réaménagement intérieur et réfection extérieure de notre église.

### 12.9 - Bibliothèque

### 13 - QUESTIONS DIVERSES (ÉLUS)

### 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS (CITOYENS)

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

- Ergonomie
- PSLQ/OMH
- Projet bureau multifonctionnel
- Consultation publique du 5 septembre
- Règlement #202-2024
- Panneau de signalisation loisirs 14e Avenue
- Vitesse sur la 14e Avenue
- Demande de permis
- Pumptrack (Piste à rouleaux)
- Projet église/Salle multifonctionnelle
- Travaux de trottoir
- Boîte à livres

2024-09-290

### 15 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

#### **IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



**Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent**

Que l'ordre du jour soit épuisé et la séance est levée à 20h57.

Hanta Rasami  
Directrice générale et greffière-trésorière

Christian Baril  
Maire